

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 34 (2007)
Heft: 136

Artikel: Fête cantonale du patois à Basse-Nendaz
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jean-Charles Bornet propose de nommer Philippe Carthoblaz et Marguerite Filliez membres d'honneur. Ces trois personnes sont acclamées par l'assemblée.

- Pour 2009, Bagnes prendrait l'organisation d'une soirée. L'assemblée est levée et les membres de la Chanson de la Montagne nous servent une succulente raclette.

FÊTE CANTONALE DU PATOIS À BASSE-NENDAZ

Comité d'organisation, Nendaz (VS)

La prochaine Fête Cantonale des Amis du Patois aura lieu les 31 août, 1er et 2 septembre prochain à Nendaz. Comme ce fut souvent le cas par le passé, les défenseurs du patois et du folklore étant cousins par l'histoire et par le cœur, la manifestation sera liée à un autre événement. En effet, le groupe folklorique *La Chanson de la Montagne* de Nendaz a le plaisir d'accueillir les patoisants dans le cadre de son 50e anniversaire.



Sur la scène de la Veillée cantonale d'Evolène.
28 octobre 2006. Photo Bretz.

Le programme de cette fin d'été sera, en résumé, le suivant.

Les Festivités du 50e verront, dès le vendredi 31 août, les sociétés nendettes et invitées égayer Basse-Nendaz. Un cortège conduira les participants de la place du village au centre scolaire de la Biolettaz. Diverses productions auront lieu en soirée, suivies d'un bal populaire.

Le samedi 1er septembre se déroulera sur un programme similaire, débutant en fin d'après-midi et qui entraînera petits et grands amoureux des traditions jusqu'aux aurores.

Le dimanche 2 septembre sera entièrement consacré à la Fête Cantonale des Amis du Patois.

- A 9h15, à l'Eglise St-Léger, un office religieux en patois sera célébré par Monsieur l'Abbé Raphaël Ravaz.
- A 10h15, sur la cour du Cycle d'Orientation, apéritif et discours de bienvenue seront agrémentés par une aubade de la fanfare La Concordia de Nendaz.
- A 11h15, les sociétés défilent en cortège à travers les rues de Basse-Nendaz.
- Dès 12h15, au Centre scolaire de la Biolettaz, un repas sera servi, suivi par les productions des sociétés invitées.

Il n'est pas à douter que la fête se prolongera encore en soirée. Au nom de tous les amis et sympathisants du folklore et du patois, nous vous souhaitons un bon début d'année.

Nous nous réjouissons de vous retrouver, d'ici quelques mois, dans le chef-lieu de la commune de Nendaz.

La Chanson de la Montagne est à la recherche de photographies anciennes concernant l'histoire de la société. Toute information peut être communiquée par courriel à 50eme@chansondelamontagne.ch ou en téléphonant au 027 288 37 00. Merci. Pour en apprendre plus, vous pouvez consulter le site de la société à l'adresse www.chansondelamontagne.ch



En 1967, *La Chanson de la Montagne* de Nendaz prête au départ.